

Votre contact service client

ContaminantsEAF@eurofinsFR.com

+33 2 51 83 43 40

Du lundi au vendredi de 8H00 à 18H00

www.eurofins.fr

Echantillon n° : 652-2024-00032742

Commande n° : 652-2024-009123

Code client : AFR063479

Date de réception : 11/10/2024

Date de mise en analyse : 11/10/2024

Date de fin d'analyse : 16/10/2024

Température de réception : Température ambiante

JLB PROCESS

Mélia GENESTE

ZI du Bois des Lots

Allée des Gonsards

26130 St Paul des Trois Chateaux

France

Destinataires en copie : M. DAPVRIL (JLB PROCESS)

Informations fournies par le client

Référence Client : 2- NOVOMA - CREATINE - SAVEUR NATURE - DOYPACK

Lot produit fini : 2702405

DLC/DLUO : 30/09/2026

Test	Paramètres [Méthode]	Résultats
Portion analytique		
Analyses élémentaires		
LS71T	Plomb [Méthode interne, ICP/MS [Préparation [Voie humide par micro-ondes sous pression]]]	
PZ	Plomb (Pb) ⁽¹⁾	< 0,01 mg/kg
LS9C9	Cadmium [Méthode interne, ICP/MS [Préparation [Voie humide par micro-ondes sous pression]]]	
PZ	Cadmium (Cd) ⁽¹⁾	< 0,005 mg/kg
LS45M	Mercure [Méthode interne, ICP/MS [Préparation [Voie humide par micro-ondes sous pression]]]	
PZ	Mercure (Hg) ⁽¹⁾	< 0,005 mg/kg
HAPs		
AAPAH	4 HAP selon législation européenne [Méthode interne, GC/MS/MS]	
TV	Benzo(a)pyrène	< 0,5 µg/kg
TV	Benzo-(a)-anthracène	< 0,5 µg/kg
TV	Benzo(b)fluoranthène	< 0,5 µg/kg
TV	Chrysène	< 0,5 µg/kg
TV	Somme HAP 4	< 0,5 µg/kg

Commentaires**Notes explicatives**

(1) La détermination a été sous-traitée à Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S1), France

Informations sur l'accréditationTV : Seuls les paramètres avec ce préfixe sont couverts par l'accréditation COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0287PZ : Seuls les paramètres avec ce préfixe sont couverts par l'accréditation COFRAC ESSAIS 1-1488 (Portée sur <https://www.cofrac.fr/>)

Ce document ne concerne que l'objet soumis à l'essai ; sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les essais et rapports sont réalisés conformément à nos conditions générales de vente disponibles sur demande.

Les essais sont identifiés par un code de 5 caractères dont la description précise est disponible sur demande.

Le laboratoire est exonéré de responsabilité dans le cas d'informations fournies par le client et pouvant affecter la validité des résultats.

Dans le cas où le laboratoire n'est pas en charge de l'étape d'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel que reçu ou pris en charge.

Nantes,
16/10/2024

Rémi Bridelance - 02 72 64 74 29

Contact Role	PRPAP-1	
Code établissement	PRPAP-2601	
Référence rapport	29245148-0	Page 1/2
Emis le 14/10/2024		

ACCREDITATION n°
1-0889Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Analysé au laboratoire de Microbiologie 70, Mail Marcel Cachin 38600 Fontaine
Service Relation Clients : support.iaa@mxns.com Tel:01 83 77 83 77 Fax:01 34 41 13 40
Adresse d'intervention : JLB PROCESS DROME ZI DU BOIS DES LOTS ALLEE DES GONSARDS 26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX France

GRUPE JLB DEVELOPPEMENT
MME LA RESPONSABLE -
. ZI LES BERLIOZ
RN 85 - CHEMIN DES MAILLETS
38300 LES EPARRS
France

Référence échantillon 35406860 / Code prélèvement 135167630

Program Product AB / Critère ISPA158

DESCRIPTIF ECHANTILLONLes informations en *italique* sont fournies par le client.

Nature de l'échantillon : NOVOMA - CREATINE - SAVEUR NATURE - DOYPACK - 180 GRS - 011754

Stade de prélèvement FAB IAA SORTIE USINE (I)

Intervention opérateur

PRÉPARATION SUR PLACE

Atmosphère -

Cadre de prélèvement

AUTOCONTRÔLE

Date de prélèvement 08/10/2024

Identification de lot

2702405

Date de réception labo 09/10/2024

DLUO

30/09/2026

T(°C) de réception 16,3

Lactalis product category

NUTRITION/CLINICAL PRODUCT

Date de mise en analyse 09/10/2024 18:05

Lactalis sample category

P

Réalisation prélèvement PRÉLEVÉ ET ENVOYÉ PAR LE
CLIENT**COMPTE RENDU D'ESSAIS**

Essais	Résultats	Unités	Valeurs de référence	Sources
<input checked="" type="checkbox"/> Micro-organismes aérobies 30°C NF EN ISO 4833-1 (2013/A1 2022)	< 1 000	ufc/g	10000	
<input checked="" type="checkbox"/> Entérobactéries présumés 30°C NF V08-054 (2009)	Présence avec moins de 4 x 1/d : 1	ufc/g	10	
<input checked="" type="checkbox"/> Staphylocoques à coagulase positive (Staphylococcus aureus et autres espèces) NF EN ISO 6888-2 (2021)	< 1	ufc/g	10	
<input checked="" type="checkbox"/> Recherche de Salmonella spp NF EN ISO 6579-1 Hors Annexe D (2017/A1 2020)	Non Détecté	/25g	Non Détecté	

Référence : Selon cahier des charges client

CONCLUSION(S) : Résultat satisfaisant pour l'unité analysée.

Contact Role	PRPAP-1
Code établissement	PRPAP-2601
Référence rapport	29245148-0 Page 2/2
Emis le 14/10/2024	

ACCREDITATION n°
1-0889Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Référence échantillon 35406860 / Code prélèvement 135167630

Résultats validés le 14/10/2024

Technicienne d'encadrement

Séverine VENIAT-MONGIN

L'accréditation COFRAC section LABORATOIRE atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation et identifiés par le symbole ☒.
La conclusion ne tient compte que des recherches effectuées et n'intègre que les résultats pour lesquels une valeur de référence est renseignée (exception faite des valeurs de référence affichées en italique).
La conclusion est couverte par l'accréditation et identifiée par le symbole ☒ lorsque tous les essais rattachés à cette conclusion sont rendus sous couvert de l'accréditation.
Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que l'objet soumis à l'essai.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un fac-similé photographique intégral.
Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte des incertitudes liées aux résultats.
Présence avec moins de C x 1/d, résultat numérique et déclaration de conformité à titre indicatif, obtenus à partir du nombre de colonies réellement dénombrées. (C=4 pour les analyses en microbiologie alimentaire, C=3 pour les analyses d'eaux)
Les informations fournies par le client peuvent être de nature à affecter la validité des résultats et sont de fait placées sous sa responsabilité.
Le prélèvement a été réalisé sous la responsabilité du client. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu